

Questions orales

train de crouler parce que le gouvernement fédéral maintient des taux d'intérêt élevés.

Quand le ministre usera-t-il de son influence auprès de son collègue, le ministre des Finances, pour lui faire comprendre que cette politique est désastreuse pour l'industrie forestière?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, je présume que mon ami d'en face est au courant que le produit de cette taxe est immédiatement remis à la province d'où il provient. On présume que la province visée fait profiter de ces revenus exceptionnels le secteur qui les a versés, ce qu'elle peut faire en plantant des arbres ou en finançant d'autres activités de sylviculture urgentes et admissibles en vertu de l'accord.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Lorsque le Canada a demandé au président des États-Unis d'exercer son droit de veto contre le projet de loi concernant le homard canadien, il a refusé notre requête.

La décision prise par le groupe spécial bilatéral a encore une fois tranché contre les pêcheurs de homard de la région de l'Atlantique. Les décisions de ce genre ne servent qu'à accentuer les inégalités régionales dans notre pays.

Le vice-premier ministre se confiera-t-il aux députés à la Chambre pour leur expliquer ce que le Canada proposera pendant la période de négociation de 90 jours avec nos homologues des États-Unis? Qu'est-ce que le gouvernement du Canada proposera à ses homologues américains afin qu'ils modifient leur décision et rendent une décision favorable aux pêcheurs canadiens de homard de l'Atlantique?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, mon honorable collègue sait bien que cette période de 90 jours permet aux représentants de l'industrie, des syndicats et du gouvernement de discuter d'une nouvelle proposition.

Pendant ces 90 jours, j'espère que le député discutera avec les représentants de l'industrie et leur viendra en aide. C'est ce que nous allons faire. La décision du

groupe spécial fournit simplement le contexte de discussions plus fructueuses pour les 90 jours à venir.

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Je suis consterné, monsieur le Président. Les pêcheurs canadiens de homard de l'Atlantique sont consternés par le manque de leadership et d'intérêt dont le gouvernement du Canada fait preuve à l'égard des pêcheurs de homard de notre pays.

Étant donné que cette décision coûtera 30 millions de dollars aux pêcheurs de homard de l'Atlantique, le ministre ne trouve-t-il pas qu'il ne serait que juste, équitable et de bonne politique de mettre immédiatement en place un programme d'indemnisation comme il l'a fait pour d'autres secteurs de l'économie canadienne?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, il est clair que le chiffre de 30 millions de dollars est certainement exagéré.

Le député sait que nous avons en marche aux États-Unis un certain nombre d'activités de promotion pour les homards de plus grande taille. Ce sera de la part du gouvernement une importante initiative de commercialisation.

Il y a également un certain nombre d'activités de promotion que l'industrie, de concert avec le gouvernement, lancera dans le monde entier en faveur du homard. Elles n'exigeront pas la dépense de 30 millions de dollars. Ce sera beaucoup moins que ça.

* * *

L'IMMIGRATION

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, je pose ma question à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il s'agit de Mahmood Hassan Randeree qui veut rester au Canada avec ses parents et sa soeur qui sont citoyens canadiens.

Je voudrais savoir pourquoi le gouvernement s'entête à chasser du pays un militant sud-africain du Conseil national africain. Pourquoi le gouvernement veut-il le renvoyer dans un pays où il sera en danger?

Le rejet de sa demande du statut de réfugié et l'avis d'interdiction de séjour vont-ils être maintenus? Ou la ministre songe-t-elle à émettre un permis pour des raisons humanitaires?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, comme le député le sait, la décision de remettre un avis d'interdiction de séjour—et non une ordonnance d'expulsion—à M. Randeree a été prise par un arbitre après que l'arbitre et les